

Bourses scolaires 2016/2017 – Seconde campagne

Les dossiers de demande de bourses pour la seconde commission sont à retirer directement du Consulat Général de France à Beyrouth.

Ces dossiers doivent être complétés et accompagnés des justificatifs et présentés, **au plus tard le 30 septembre 2016**, au service des Bourses scolaires au Consulat.

CETTE CAMPAGNE CONCERNE :

- LES 1ERES DEMANDES DE BOURSES POUR LES FAMILLES NOUVELLEMENT ARRIVEES AU LIBAN OU DES FAMILLES DONT LA DEGRADATION DE LA SITUATION FINANCIERE NECESSITE UN DEPOT DE DOSSIER,
- LES DEMANDES DE REVISION DE DOSSIER SOLLICITEES PAR DES FAMILLES CONTESTANT LA DECISION,
- LES DEMANDES AJOURNEES EN 1^{ère} COMMISSION

Le Proviseur